

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AVENIR CHASSE 76

Mercredi 31 mai l'association AVENIR CHASSE 76 a tenu son assemblée générale au siège de la FDC76. Le Président Patrick FRAYSSINET a rappelé au travers de son rapport moral les différentes actions et participations au cours de l'exercice passé tout en relevant quelques points relatifs à la politique fédérale :

- la chute des populations de perdrix grises et les opérations de repeuplement ou renforcement sur base d'oiseaux d'élevage traditionnel et /ou d'origine sauvage
- les plans de gestion Petit Gibier et les nouvelles modalités à l'adresse des commissions locales
- le volet sécurité et la responsabilité des organisateurs de chasse petit et grand gibier

Des précisions ont été apportées sur ces thèmes par les administrateurs de la FDC76 présents et par Eric Coquatrix, directeur technique.

Riche en échanges cette soirée fut l'occasion pour l'association de rappeler son attachement à la défense et la gestion du petit gibier naturel, à la prise en compte de la sécurité et à la pérennité d'une chasse solidaire et responsable.

P. Leboucher



SUIVI NIDIFICATION ISNEA

C'est reparti depuis le mois dernier pour le suivi de la nidification des oiseaux d'eau, dans le cadre de l'ISNEA, sur la vallée de la Varenne ainsi qu'en vallée de Seine (Jumièges et boucle de Berville à Yville/seine).

Un bilan très mitigé est à tirer du mois d'avril ! Les températures estivales de la fin-mars début-avril ont stimulé la reproduction des oiseaux d'eau dans un premier temps, puis le scénario inverse s'est mis en place sur la fin du mois. Un froid anormalement long pour la saison a touché nos contrées avec des gelées matinales relevées jusqu'à -5°C. Nous avons donc enregistré de lourdes pertes surtout sur les espèces précoces comme le canard colvert. Environ 50 % des nichées les plus «précoces» ont été anéanties et concernant les couvées ayant survécu, l'indice de reproduction moyen est d'environ 4,5 jeunes / cane.

A noter en terme de précocité pour les premières couvées recensées par espèce pour notre suivi 2017:

- une couvée de 10 jeunes Canards colvert née le 03 avril à St Germain d'Étables.
- une couvée de 4 jeunes Foulques macroule née 24 avril à St Germain d'Étables.
- une couvée de 5 jeunes Bernaches du Canada née le 20 avril à Jumièges.
- une couvée de 7 jeunes Cygnes tuberculés née le 04 mai (plus de 10j de décalage par rapport à la première couvée de Cygne du suivi 2016).

Concernant le mois de mai la tendance semble s'améliorer !

J. Daniel



DE NOUVELLES DATES « FORMATION PIÉGEAGE »

La possibilité de piéger en milieu naturel est soumise à la détention d'un agrément du Préfet. Cet agrément est délivré suite au suivi d'une formation spécifique dispensée par la FDC 76 en partenariat avec l'APA76, sur une durée de stage de 2 jours. Pour vous inscrire aux prochaines formations qui auront lieu les 4 et 5 juillet ou les 11 et 12 juillet, n'hésitez pas à contacter la FDC76 au 02 32 19 50 71

C. Barre



LA VIDÉO DU MOMENT

TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE



CLIQUEZ POUR VISIONNER

TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE, LE LABEL POUR DES TERRITOIRES COMBINANT CHASSE ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

« Territoires de faune sauvage » met en valeur le concept de conservation de la nature par l'utilisation durable des ressources naturelles. La chasse et la pêche correspondent à ce mode d'utilisation et constituent des activités propres à maintenir ou améliorer la biodiversité des territoires.

Tous les gestionnaires de territoires conciliant activités socio-économiques, conservation de la nature et usages tels que la chasse et la pêche peuvent adhérer au label. Pour tout savoir, il vous suffit de visionner ce film tourné dans la vallée de la Durdent. Il vous présente la philosophie de ce label. *JL. Couvillers*

En direct du pôle REZH'EAU

DÉCLARATION D'EXISTENCE D'UNE MARE DE CHASSE

A Saint-Martin-de-Boscherville, un propriétaire de gabion prépare une déclaration d'existence pour la régularisation de sa mare de chasse. Le fait que le plan d'eau ait été créé en 1983, ce projet de régularisation ne donnera pas lieu de fixer des prescriptions spécifiques. Le propriétaire bénéficie également du soutien de la FDC76 qui dispose de tous les éléments pour instruire ce dossier réglementaire collectés au cours de la phase du diagnostic découlant de son adhésion au programme de valorisation des zones humides chassées.

P. Levesque



LA PRESSE EN PARLE...

Des Perdrix bio en Pays de Caux... la Revue Nationale de la Chasse a ouvert ses pages à Thierry Lendormy, Ferme Pilote Agrifaune et Bernard Champion afin de présenter leur territoire de chasse, hors du commun... Découvrez l'article d'Aymeric GUILLAUME dans le dernier « La revue nationale de la chasse » de juin 2017.

D. Rolland



LES CHASSEURS DE GIBIER D'EAU ONT MIS LA MÉTEO ET LES MUNITIONS DE SUBSTITUTION DANS LE U

Samedi 20 mai 2017 a eu lieu une matinée d'information pour les chasseurs de gibier d'eau à Veulettes sur Mer. Cette matinée avait pour but de comprendre la magie des migrations suite à l'analyse de la météo avec une intervention d'Olivier TRECA de www.chasseurdemigrateurs.com. Les chasseurs ont pu apprendre les mystères du clair de lune, des grands froids ou encore comprendre les mirages et les secrets des migrations. Une seconde conférence a eu lieu sur la balistique et les munitions de substitutions avec Alain DUBUC (armurier) et Bruno CLAVEAU (ingénieur chez Baschieri & Pellagri).

G. Guilbert

